

Dans 69 pays sur 193, l'homosexualité est interdite

28 janvier 2021



L'homosexualité est réprimée par la loi dans 69 pays du monde, selon le rapport 2020 [1] de l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (Ilga). Ce décompte recouvre des législations variables [2]. Certains pays considèrent explicitement les relations entre adultes de même sexe comme un crime. D'autres États mentionnent dans leurs textes de loi des « actes contre-nature », « indécents » ou « immoraux », laissant la place à l'arbitraire des juges, ce dont les personnes homosexuelles sont victimes dans les faits. Les peines encourues peuvent aller d'amendes à la prison, en passant par des « thérapies » forcées, des coups de fouet, voire la peine de mort (voir encadré). Partout où l'homosexualité peut être punie par la loi, les personnes homosexuelles ou soupçonnées de l'être vivent dans la peur d'être arrêtées et condamnées.

En Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, les lois interdisant l'homosexualité ont été abolies. Seuls quelques petits États insulaires des Caraïbes contredisent cette généralisation de son acceptation par le droit. En Afrique et en Asie, la situation est très contrastée selon les pays. Certains n'ont jamais pénalisé l'homosexualité, comme la Côte d'Ivoire par exemple. D'autres, tels le Gabon ou l'Angola, viennent tout juste d'abolir son interdiction. Parmi les 32 pays d'Afrique qui interdisent l'homosexualité, citons des pays très peuplés : Nigeria, Éthiopie, Égypte, Tanzanie, Algérie ou Maroc par exemple. En Asie, 22 pays sont aussi dans ce cas, parmi lesquels on trouve l'Indonésie, le Bangladesh, le Pakistan, la Birmanie, l'Iran, l'Irak et Singapour.

Pays où l'homosexualité est interdite

	Nombre de pays de la région	Nombre de pays où l'homosexualité est punie par la loi	Exemples de pays où l'homosexualité est illégale
Afrique	54	32	Algérie, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Maroc, Nigeria, Soudan, Tanzanie, etc.
Amérique latine et Caraïbes	33	9	République dominicaine, Jamaïque, etc.
Amérique du Nord	2	0	
Asie	42	22	Bangladesh, Irak, Iran, Indonésie, Myanmar, etc.
Europe	48	0	
Océanie	14	6	
Monde	193	69	

Pays où les actes sexuels entre adultes consentants de même sexe sont considérés comme un crime ou bien où ils sont punis { de facto }, parmi les 193 pays du monde.

Source : Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (Ilga) – Données 2020 – © Observatoire des inégalités

Il existe toujours un décalage entre le droit et les pratiques. Interdire ne veut pas forcément dire réprimer dans les faits : dans certains États, l'homosexualité est un délit ou un crime, mais elle n'est jamais poursuivie. Inversement, certains pays peuvent avoir autorisé l'homosexualité dans les textes, mais les homosexuels y sont exposés à des violences et des humiliations. En Côte d'Ivoire, qui fait office d'exception par rapport à de nombreux pays d'Afrique, le fait que l'homosexualité n'a jamais été interdite n'empêche pas les agressions homophobes [3] En France aussi, où les discriminations homophobes sont interdites par la loi, [les brimades et violences persistent](#). Le droit constitue une avancée essentielle mais ne dit pas tout des conditions de vie des personnes gays et lesbiennes.

Dans onze pays, les relations homosexuelles sont passibles de la peine de mort

La peine de mort est la sanction prévue par la loi en cas de relations sexuelles entre adultes de même sexe dans cinq pays : l'Arabie saoudite, le Brunei, l'Iran, la Mauritanie, le Nigéria et le Yémen. À cette sinistre liste, il faut ajouter six pays (l'Afghanistan, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Pakistan et la Somalie) qui, selon le rapport 2020 de l'Ilga, pourraient recourir à la peine de mort, sans que cela soit explicitement mentionné dans la loi.

Photo / CC By Alisdare Hickson

[1] *State-Sponsored Homophobia 2020 : Global Legislation Overview Update*, Lucas Ramon Mendos *et al.*, Ilga World, 2020.

[2] Le nombre des pays qui interdisent l'homosexualité est probablement sous-estimé parce que l'Ilga ne recense pas toutes les réglementations locales dans les États fédéraux.

[3] Voir par exemple « [En Côte d'Ivoire, une homophobie silencieuse](#) », Maureen Grisot, *Le Monde*, 14 février 2014.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Monde](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Dans-69-pays-sur-193-l-homosexualite-est-interdite>